



MINISTÈRE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE ET DU RENFORCEMENT  
DES CAPACITÉS

# Le GUIDE de L'AGENT PUBLIC

NOUVELLE ÉDITION

Avril 2026



# GOUV'ACTU le Mag



Tout savoir sur l'information gouvernementale

### **L'Agent public de la Ve République : au cœur du renouveau de l'État**

*La construction de la Ve République gabonaise appelle une administration nouvelle, plus exigeante envers elle-même, plus proche des citoyens et davantage tournée vers les impératifs de performance, de responsabilité et d'exemplarité. Cette ambition portée par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, place l'agent public au cœur du renouveau de l'État car, il ne peut y avoir de transformation durable du pays sans une administration forte, moderne et pleinement engagée au service de l'intérêt général.*

*L'agent public de la Ve République n'est plus seulement un exécutant administratif. Il est désormais appelé à devenir un acteur central du développement national, un homme ou une femme de devoir, de compétence et de résultats. Cette nouvelle vision exige de chacun, une capacité d'adaptation permanente, une culture de la rigueur, mais également une volonté affirmée d'accompagner les réformes engagées par les Plus Hautes Autorités de notre pays. Le temps administratif ne peut plus être celui de la lenteur, des habitudes figées ou des résistances au changement. Notre administration doit évoluer au rythme des attentes des populations et des exigences de modernisation de l'État.*

*C'est dans cette dynamique que le Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités poursuit les chantiers engagés en faveur de la réforme administrative, de la modernisation des outils de travail, de la digitalisation des procédures, de la valorisation du capital humain et de l'amélioration des conditions de travail des agents publics. Derrière chaque réforme engagée, il y a une conviction profonde : celle qu'un agent public respecté, formé, équipé et responsabilisé est un agent plus performant au service des citoyens.*

*Cette transformation implique également un changement de culture administrative. Nous devons collectivement promouvoir une administration fondée sur l'éthique, le mérite, la discipline, l'équité et le sens du service public. La confiance entre l'administration et les usagers se construit dans la qualité de l'accueil, le respect des procédures, la transparence dans le traitement des dossiers et la capacité de l'État à répondre efficacement aux préoccupations des citoyens. Chaque agent public doit avoir pleinement conscience qu'il incarne, à travers son comportement quotidien, l'image même de l'État.*

*La Ve République nous offre l'opportunité historique de rebâtir une administration plus crédible, plus humaine et plus performante. Cette ambition ne pourra être atteinte qu'avec des agents publics résolument engagés dans l'esprit de réforme voulu par le Chef de l'État. Ensemble, nous devons faire émerger une administration qui inspire confiance, qui valorise la compétence et qui accompagne efficacement les grandes transformations économiques et sociales de notre pays.*

*À tous les agents publics du Gabon, je voudrais adresser un message de confiance et d'encouragement. Le moment est venu de réaffirmer la noblesse de notre mission. Servir l'État, c'est servir la Nation. Et servir la Nation exige aujourd'hui engagement, exemplarité et sens élevé de la responsabilité. C'est à ce prix que nous construisons, ensemble, une administration digne des ambitions de la Ve République et des attentes légitimes de nos concitoyens.*

**Laurence NDONG**

Ministre de la Fonction Publique  
et du Renforcement des Capacités

# LA NOTION DU MOIS : L'AGENT PUBLIC : PILIER DE L'ÉTAT ET VISAGE DU SERVICE PUBLIC

Loi n°1/2005 du 4 février 2005 portant statut Général de la Fonction Publique

Le service public représente l'expression concrète de la présence de l'État dans la vie quotidienne des citoyens. À travers lui, la Nation garantit à chacun l'accès aux prestations essentielles telles que l'éducation, la santé, la sécurité, la justice ou encore l'administration territoriale. Mais derrière cette mission fondamentale se trouve une réalité souvent méconnue : **le service public ne peut exister sans les femmes et les hommes qui le font vivre au quotidien. C'est là toute la place de l'Agent public, véritable incarnation de l'action de l'État au service de l'intérêt général.**

**Par définition, l'Agent public désigne l'ensemble des personnes recrutées pour exercer une activité d'intérêt général au sein des administrations, institutions ou organismes publics. Soumis à un régime de droit public, il participe directement au fonctionnement des services publics et à la mise en œuvre des politiques publiques. À travers ses missions, il représente l'autorité de l'État, assure la continuité de l'action administrative et garantit le bon fonctionnement des institutions républicaines. Article 7**

La réglementation distingue principalement deux grandes catégories d'agents publics : **les agents publics permanents et les agents publics non permanents. Article 9**

**Les agents publics permanents sont des personnes nommées dans un emploi relevant de la hiérarchie statutaire de la Fonction publique. Ils exercent, à titre permanent, une mission de service public, à temps plein ou à temps partiel, conformément aux dispositions prévues par le Statut général de la Fonction publique. Leurs carrières, leurs droits ainsi que les conditions de cessation de leurs fonctions sont encadrés par des textes précis garantissant la stabilité et la continuité du service public. Article 10 ET 11**

**À l'inverse, les agents publics non permanents sont recrutés sur une base contractuelle afin de répondre à des besoins spécifiques ou temporaires de l'administration. Leur recrutement peut intervenir pour faire face à un accroissement exceptionnel d'activités, remplacer un agent momentanément indisponible, occuper un poste vacant en l'absence de personnel statutaire disponible ou encore assurer certaines missions techniques particulières. Ces agents peu-**

**vent être engagés à temps complet ou partiel, selon les nécessités du service. Article 12**

**Parmi eux figurent notamment les vacataires, recrutés pour des emplois occasionnels ou saisonniers, ainsi que les contractuels affectés à certaines catégories d'emplois prévues par les textes en vigueur. Leur présence permet à l'administration de maintenir sa capacité d'action et de répondre avec efficacité aux réalités du terrain.**

La notion d'Agent public recouvre ainsi plusieurs corps et catégories professionnelles: **les fonctionnaires civils de l'État, les agents de la Fonction publique parlementaire, hospitalière, locale et de l'éducation, les magistrats, les greffiers, les militaires des forces de défense, les agents des forces de sécurité, de l'administration pénitentiaire, mais également les agents contractuels relevant des différentes administrations publiques et organismes publics personnalisés.**

**Il convient toutefois de distinguer clairement l'Agent public de la Main-d'œuvre non permanente (MONP), souvent assimilée à tort à la Fonction publique. Contrairement à l'Agent public, régi par le Statut général de la Fonction publique et les textes spécifiques applicables à chaque corps, la MONP relève du Code du travail. Elle constitue une main-d'œuvre locale recrutée pour répondre à des besoins particuliers d'une administration donnée, sans pour autant conférer la qualité d'Agent public au sens juridique du terme.**

Au-delà des définitions juridiques, la notion d'Agent public renvoie avant tout à une mission de responsabilité et d'engagement au service de la collectivité. Dans le contexte de la Ve République, l'Agent public est appelé à être plus qu'un simple exécutant administratif : **il doit incarner les valeurs de discipline, d'éthique, de professionnalisme et d'exemplarité. Car à travers chaque acte administratif, chaque décision prise et chaque service rendu, c'est la crédibilité même de l'État qui se construit au contact du citoyen.**

# PORTRAIT



**Jean de Dieu Robert Mindoume Mba**

## Le parcours d'un serviteur discret de l'État

Il existe, au cœur de l'administration publique, des hommes dont le parcours se confond avec l'histoire silencieuse du service de l'État. Des hommes de devoir, de méthode et de rigueur, qui auront consacré l'essentiel de leur vie professionnelle à faire fonctionner les institutions avec loyauté et sens de la responsabilité. Jean de Dieu Robert Mindoume Mba appartient incontestablement à cette génération d'agents publics dont la carrière force le respect.

Administrateur civil en chef, né le 22 juin 1964 à Libreville, Jean de Dieu Robert Mindoume Mba aura traversé plusieurs administrations stratégiques de l'État gabonais avec constance et professionnalisme. Diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration, 16e promotion, et titulaire d'une Maîtrise en Sciences de Gestion obtenue à l'Institut National des Sciences de Gestion, il a progressivement bâti une carrière fondée sur l'expertise administrative, la gestion publique et le contrôle des finances de l'État.

De la Direction des affaires financières et du matériel du Ministère de la Fonction publique aux cabinets ministériels, en passant par le Ministère de la Culture, le Ministère de la Ville ou encore le Ministère du Contrôle d'État, il a occupé des fonctions de haute responsabilité où sa maîtrise des questions administratives et financières aura souvent été mise à contribution. Conseiller financier, conseiller technique, directeur financier ou encore président du comité de pilotage du Programme de renforcement des capacités des institutions de contrôle d'État, il aura accompagné plusieurs réformes et contribué au renforcement des mécanismes de gouvernance publique.

Mais c'est également dans le domaine de la Fonction publique qu'il laissera une empreinte particulière. Entre 2015 et 2019, il prend les rênes de la Direction des Stages Professionnels où il participe à l'organisation, au suivi et au contrôle des stages professionnels ainsi qu'à l'organisation des concours professionnels. Une mission essentielle dans l'encadrement et l'insertion des jeunes agents appelés à servir l'administration gabonaise.

Plus récemment, en qualité d'Inspecteur Général des Services au Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, fonction qu'il occupait depuis 2021, Jean de Dieu Robert Mindoume Mba s'est illustré dans les missions d'inspection, de contrôle, d'audit et de modernisation des procédures administratives. Son parcours témoigne d'une profonde connaissance des rouages de l'administration publique et d'un attachement constant aux exigences de discipline et de performance du service public.

Au moment où il s'apprête à faire valoir ses droits à la retraite, c'est tout un itinéraire professionnel marqué par la discrétion, l'engagement et la fidélité à l'État qui est salué. Après plusieurs décennies consacrées au service de la Nation, Jean de Dieu Robert Mindoume Mba laisse l'image d'un haut cadre respecté, animé par le sens du devoir et la volonté permanente de contribuer au bon fonctionnement de l'administration publique gabonaise.

Son parcours rappelle, avec force, que derrière les institutions et les grandes réformes se trouvent avant tout des femmes et des hommes qui, dans l'ombre, consacrent leur énergie et leur expérience à faire vivre l'État au quotidien.

# PAROLE AUX SERVICES

## SERVICE ACCUEIL ET INFORMATIONS : LA PREMIÈRE PORTE DU SERVICE PUBLIC

Dans toute administration moderne, le service d'accueil constitue bien plus qu'un simple point d'orientation. Il est la vitrine de l'institution, le premier contact avec l'utilisateur et souvent le reflet de la qualité du service public. Au Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, le Service Accueil et Informations joue pleinement ce rôle stratégique en assurant quotidiennement l'orientation, l'accompagnement et l'information des agents publics et des visiteurs.

Encadré par le décret N°0307/PR/MFPRC du 02 août 2024 portant attributions et organisation du Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, ce service a pour mission d'accueillir, renseigner et orienter les usagers au sein de l'administration. Une mission essentielle lorsqu'on sait que l'administration gabonaise compte plus de cent mille agents publics, chacun confronté à des préoccupations administratives spécifiques liées à sa carrière.

Chaque jour, de nombreux agents publics se rendent au Ministère afin de suivre l'évolution de leurs dossiers administratifs : intégration, titularisation, avancement, reclassement, mise en solde ou encore départ à la retraite. Dans ce parcours souvent perçu comme complexe, le Service Accueil et Informations constitue la première porte d'entrée du Ministère. Ses agents assurent un rôle de proximité indispensable en écoutant les usagers, en les rassurant et en les orientant vers les directions techniques compétentes pour le traitement de leurs situations.

Au-delà de sa mission d'orientation, le service joue également un rôle fondamental dans l'humanisation des relations entre l'administration et les citoyens. Grâce à un accueil fondé sur l'écoute, le respect et la bienveillance, les agents du service contribuent à améliorer l'expérience des usagers tout en renforçant l'image du Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités.

Dans une volonté de modernisation du service public et de rapprochement de l'administration avec les agents publics, notamment ceux exerçant à l'intérieur du pays, le Service Accueil et Informations assure également la gestion du standard téléphonique du Ministère. Cette initiative permet aux agents publics d'obtenir des informations relatives à leurs carrières administratives sans être systématiquement contraints d'effectuer de longs déplacements vers Libreville. Un dispositif qui contribue à réduire les contraintes des usagers tout en améliorant l'accessibilité du service public.

En définitive, le Service Accueil et Informations occupe une place essentielle dans le fonctionnement du Ministère. Véritable interface entre l'administration et les usagers, il participe activement à la qualité de la prise en charge, à la préservation de l'image de l'institution ainsi qu'au renforcement de la confiance entre les citoyens et le service public.

# PARCOURS ADMINISTRATIF

## Les erreurs à éviter dans la carrière de l'Agent public

*L'Agent public occupe une place centrale dans le fonctionnement de l'État. Recruté pour exercer des missions d'intérêt général, il contribue, à travers son engagement quotidien, à la continuité du service public et à la mise en œuvre des politiques publiques. Soumis à des règles strictes de discipline, de déontologie et de responsabilité, il doit veiller, tout au long de sa carrière, au respect scrupuleux des normes administratives qui encadrent l'exercice de ses fonctions.*

*Pourtant, il est fréquent de constater que certains comportements, parfois considérés à tort comme anodins, compromettent aussi bien le bon fonctionnement de l'administration que l'évolution professionnelle des agents concernés. Ces pratiques, en contradiction avec les principes du service public, fragilisent également la confiance des usagers envers l'administration.*

*Dans cette perspective, il apparaît essentiel de rappeler quelques erreurs majeures que tout agent public doit impérativement éviter afin de préserver l'intégrité de sa carrière et la crédibilité de l'institution publique.*

### LE NON-RESPECT DE LA HIÉRARCHIE ADMINISTRATIVE

L'accès à la fonction publique obéit à des règles précises fixées par les textes en vigueur. Les recrutements et intégrations doivent se faire dans le respect des procédures légales, des critères de compétence et des principes d'égalité entre les citoyens. Recourir à des pratiques frauduleuses pour intégrer l'administration constitue une faute grave qui expose son auteur à des sanctions administratives et pénales.

#### **Exemple :**

Madame Bitougat Simone Aurélie souhaite intégrer la fonction publique. Ne remplissant pas les conditions requises, elle décide d'utiliser de faux documents administratifs et de solliciter des interventions irrégulières pour obtenir son recrutement. Une telle démarche porte atteinte à la crédibilité de l'administration et compromet durablement sa carrière professionnelle.

### L'ABANDON DE POSTE ET L'ABSENTEISME

La présence régulière de l'agent public est indispensable à la continuité du service public. Les absences injustifiées, les retards répétés ou l'abandon de poste perturbent l'organisation administrative et pénalisent les usagers.

#### **Exemple :**

Monsieur Ndzié, affecté dans un service recevant du public, s'absente régulièrement sans justification valable, obligeant ses collègues à assumer sa charge de travail et ralentissant considérablement le traitement des dossiers des usagers.

### L'USAGE ABUSIF DES BIENS DE L'ADMINISTRATION

Les équipements, véhicules, fournitures et moyens mis à la disposition des agents publics sont exclusivement destinés au service. Leur utilisation à des fins personnelles constitue une faute pouvant engager la responsabilité de l'agent concerné.

### **Exemple :**

Un agent utilise régulièrement le véhicule administratif de son service pour des déplacements privés et familiaux, en dehors de toute autorisation. Cette pratique constitue un détournement des moyens de l'État.

## **LE MANQUE DE PROFESSIONNALISME DANS L'ACCUEIL DES USAGERS**

L'agent public représente l'image de l'État auprès des citoyens. À ce titre, il doit faire preuve de courtoisie, de disponibilité et de professionnalisme dans ses rapports avec les usagers. Les comportements déplacés, l'arrogance ou le mépris ternissent l'image de l'administration.

### **Exemple :**

Une usagère venue se renseigner sur sa situation administrative est accueillie avec agressivité par un agent qui refuse de lui fournir des explications claires. Une telle attitude est contraire aux valeurs du service public.

## **LA DIVULGATION D'INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONFIDENTIELLES**

L'agent public doit, dans l'exercice de ses fonctions, faire preuve de confidentialité. Divulguer des informations administratives confidentielles est une faute grave qui expose l'auteur à des sanctions disciplinaires.

### **Exemple :**

Un agent transmet à des tiers des documents administratifs internes ou des informations relatives à des dossiers confidentiels sans autorisation préalable de sa hiérarchie.

## **LE REFUS DE SE FORMER, ET DE S'ADAPTER AUX RÉFORMES**

L'administration moderne exige des agents publics une capacité permanente d'adaptation. Refuser les formations, résister aux réformes administratives ou rejeter les outils numériques ralentissent la modernisation du service public.

### **Exemple :**

Lors de l'introduction d'un nouveau système numérique de gestion administrative, certains agents refusent volontairement de suivre les formations organisées, préférant conserver des méthodes de travail dépassées.

Le parcours administratif d'un agent public ne se limite pas à l'occupation d'un poste ; il reflète également un engagement moral envers l'État et les citoyens. Discipline, intégrité, professionnalisme et sens du devoir demeurent les fondements d'une carrière exemplaire. Dans le contexte de la Ve République, l'Agent public est appelé à devenir un acteur du renouveau administratif, capable d'incarner les valeurs d'une administration moderne, crédible et résolument tournée vers la performance et l'intérêt général.

# CHIFFRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

## I. ACTIVITES MENEES AU COURS DE LA PERIODE DU 1er AU 27 AVRIL 2026

### 1. Recrutement

#### 1.1. Activités préparatoires à la 2ème session du guichet unique

- Regroupement des projets d'intégration et d'engagement ;
- Edition des visualisations pour chaque agent concerné.

Ce travail a abouti aux résultats suivants :

Evènements	Projets	Effectifs
Intégrations	482	4763

### 2. Situations de carrière

139 projets pour 1205 agents sont à transmettre au Guichet Unique.

Ils sont répartis ainsi qu'il suit :

Evènements	Catégories	Projets	Effectifs
Titularisation et avancement	B	1	9
Avancement automatique	B	2	13
Avancement automatique	A	1	12
Recl. après inscription au CAMES	A	1	1
Reclassement après stage	A	4	14
Reclassement après stage	B	9	17
Radiation pour cause de retraite	A	45	513
Radiation pour cause de retraite	B/C et contractuels	47	478
Prise en compte des services auxiliaires	A	2	2
Prise en compte des services auxiliaires	B	1	2
Démission	A	3	3
Révocation	A	3	3
Révocation	B/C	4	9
Radiation pour cause de décès	A	7	55
Radiation pour cause de décès	B/C 2ème et 5ème cat.	3	22
Dénonciation de contrat	1ère, 2ème, 3ème et 4ème cat.	4	40
Résiliation de contrat	Hors catégorie	2	6
<b>TOTAL</b>		<b>139</b>	<b>1205</b>

Source : Direction Générale de la Fonction Publique

### Organisation du concours du Ministère en charge des Affaires Sociales

Le concours a eu lieu le 18 avril 2026. Aucun incident n'a été signalé. A l'issue des délibérations, le 23 avril 2026, les résultats ci-après ont été obtenus :

	Cycle A1	Cycle A1	Cycle A1	Cycle A1	Cycle A1
Effectifs	102	93	95	22	312
Admis	86	77	76	21	260
Ajournés	16	16	19	1	52
<b>Cycle A1</b>	<b>84,31%</b>	<b>82,79%</b>	<b>80%</b>	<b>95,45%</b>	<b>83,33%</b>

# QUESTIONS REponses



## « Servir l'État, c'est avant tout servir les citoyens »

Dans cette édition, notre rubrique **Questions – Réponses** donne la parole à **Monsieur Boris Alban UDIAM**, Chargé d'études du Directeur Général de l'Ecole de Préparation aux Carrières Administratives (EPCA). À travers cet échange franc et sans détour, il partage sa vision du service public, les réalités du terrain, les défis quotidiens auxquels font face les agents publics, mais également les valeurs qui doivent guider l'administration de la Ve République. Un témoignage empreint de lucidité, de responsabilité et d'attachement à l'intérêt général.

### 1- Pourquoi avez-vous choisi de devenir agent public ?

J'ai choisi de devenir agent public parce que je souhaitais participer concrètement à la construction de mon pays et contribuer, à mon niveau, au fonctionnement de l'État. Être au service de ses compatriotes est pour moi une mission noble qui donne du sens à l'engagement professionnel.

### 2- Qu'est-ce qui vous motive le plus dans votre travail ?

Ma plus grande motivation reste la satisfaction des usagers du service public. Il est toujours gratifiant de voir un citoyen repartir satisfait après avoir obtenu une réponse professionnelle à sa préoccupation. Cela rappelle que derrière chaque dossier administratif, il y a avant tout des attentes humaines.

### 3- Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre emploi ?

Les difficultés sont nombreuses, mais les plus récurrentes demeurent le manque d'outils de travail dans certaines administrations ainsi que l'insuffisance de coordination entre les

services. Ces contraintes réduisent considérablement l'efficacité de l'action administrative et ralentissent parfois le traitement des dossiers.

### 4- Avez-vous le sentiment de servir efficacement l'État ?

Oui, dans la mesure où l'efficacité administrative repose essentiellement sur deux critères : la qualité du travail produit et le respect des délais. Sur ces deux aspects, je m'efforce d'être rigoureux. Chaque fois que des missions me sont confiées, je veille à les accomplir avec professionnalisme et dans les délais impartis.

### 5- Comment percevez-vous aujourd'hui l'image de l'administration auprès des usagers ?

L'administration publique demeure l'institution la plus sollicitée par les citoyens. Toutefois, il faut reconnaître que plusieurs difficultés affectent encore son image, notamment la qualité de l'accueil, certaines lenteurs administratives et les conditions de travail parfois peu adaptées des agents publics. Le déficit d'équipements et d'outils modernes impacte également la qualité du service rendu.

## 6- Quelles sont les valeurs qui guident vos actions en tant qu'agent public ?

Je m'appuie essentiellement sur les principes consacrés par le code de déontologie de la Fonction Publique. La neutralité, le sens de la responsabilité, l'objectivité, le respect de la hiérarchie, la légalité et l'assiduité sont des valeurs indispensables dans l'exercice de nos missions.

## 7- Selon vous, que faudrait-il améliorer en priorité dans l'administration publique ?

La priorité doit être accordée à l'amélioration des conditions de travail des agents publics. Une administration performante passe nécessairement par des agents mieux encadrés, mieux équipés et évoluant dans un environnement professionnel adéquat.

## 8- Avez-vous déjà été confronté à une situation délicate dans l'exercice de vos fonctions ?

Oui, comme tout agent public confronté aux réalités du terrain et aux attentes parfois complexes des usagers. Cette situation exige souvent beaucoup de discernement, de patience et de maîtrise de soi.

## 9- Que répondez-vous aux usagers qui estiment que l'administration est lente et parfois partielle ?

Les usagers attendent légitimement des réponses rapides et efficaces. Cependant, ils ignorent souvent les difficultés dans lesquelles travaillent certains agents publics : manque d'outils, insuffisance d'espaces de travail adaptés ou encore lourdeurs procédurales. Ces réalités expliquent en partie certaines lenteurs administratives. Il faut également reconnaître que le manque de rigueur et parfois l'impunité peuvent contribuer à entretenir ces perceptions négatives.

Concernant la partialité, il est important de rappeler que l'administration, en tant qu'institution, demeure impersonnelle et fondée sur le respect des textes. Toutefois, elle est animée par des hommes et des femmes qui peuvent parfois laisser intervenir des considérations subjectives. C'est précisément pourquoi l'éthique, la neutralité et le professionnalisme doivent demeurer au cœur de l'action publique.

## 10- Que vous inspire le fait d'être au service des autres et de la Nation ?

Être au service des autres est avant tout un sacerdoce. Cela exige de l'écoute, de la patience, de la compréhension, mais aussi un profond sens du devoir. Servir la Nation, c'est accepter de placer l'intérêt général au-dessus des considérations personnelles.



[www.madigipaie.com](http://www.madigipaie.com)

# RECAP ACTIVITE

## 1er Mai 2026 : le Ministère de la Fonction Publique rend hommage à ses retraités



À l'occasion de la Fête du Travail, le Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, Madame Laurence Ndong, a présidé la 5e édition de la cérémonie officielle en l'honneur des retraités du Ministère. Près d'une trentaine d'agents totalisant pour certains plus de 40 années de service ont reçu des certificats de reconnaissance et des présents, en présence de leurs familles.

Dans son allocution, Madame le Ministre a salué l'engagement et le sens du devoir de ces anciens agents publics, soulignant que la modernisation de l'administration voulue par le Président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, doit s'appuyer sur des valeurs telles que la rigueur, l'intégrité et le sens de l'État. Elle a rappelé que « le Gabon vous est redevable », dans un hommage empreint d'émotion et de reconnaissance.

La journée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour d'un repas partagé entre les agents et les responsables du Ministère, après la participation des personnels au traditionnel défilé du 1er mai.



# Madame Laurence Ndong renforce la coopération entre le Gabon et le CAMPC



En mission de travail en République de Côte d'Ivoire, Madame Laurence Ndong, Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, a effectué le 07 mai 2026 une visite de travail au Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC) à Abidjan. La délégation gabonaise a été accueillie par le Directeur Général du Centre, le Professeur Joseph Kaudjhis, en présence de l'Ambassadeur du Gabon en Côte d'Ivoire. Cette rencontre a permis d'échanger sur plusieurs axes stratégiques de coopération entre le Gabon et l'institution. Les discussions ont notamment porté sur l'apurement de la dette du Gabon, l'ouverture prochaine

d'une représentation du CAMPC à Libreville ainsi que le développement de nouveaux partenariats en matière de renforcement des capacités des agents publics. Madame le Ministre a également visité les installations pédagogiques et les salles de formation du Centre avant d'échanger avec les apprenants qu'elle a exhortés à cultiver l'excellence, le professionnalisme et l'éthique administrative. Dans son intervention, elle a salué le rôle majeur joué par le CAMPC dans la formation des cadres africains tout en rappelant que le Gabon, sous l'impulsion du Président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, est engagé dans une profonde modernisation de son administration publique fondée sur la valorisation du capital humain et la performance administrative.

# Laurence Ndong, sur le site de l'ENA de Côte d'Ivoire

En mission de travail en République de Côte d'Ivoire, Madame Laurence Ndong, Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, a effectué une visite à l'École Nationale d'Administration (ENA) de Côte d'Ivoire où elle a échangé avec les responsables administratifs, le corps pédagogique ainsi que les élèves administrateurs de l'établissement. Madame le Ministre a salué l'excellence du modèle ivoirien de formation administrative qu'elle a qualifié de véritable référence africaine en matière de rigueur, de discipline et de culture du mérite. Elle a rappelé que sous l'impulsion du Président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, le Gabon est engagé dans une profonde modernisation de son administration publique

fondée sur la valorisation du capital humain et le renforcement des capacités des agents publics. Madame Laurence Ndong a également évoqué la relance de l'ENA du Gabon ainsi que la redynamisation de l'EPCA après plusieurs années de difficultés. Elle a par ailleurs exprimé la volonté du Gabon de renforcer davantage la coopération avec la Côte d'Ivoire à travers le partage d'expériences et d'expertises dans le domaine de la formation administrative. Il convient de rappeler qu'à la différence du Gabon, où l'ENA forme principalement les cadres de catégorie A tandis que l'EPCA prépare les autres catégories administratives, l'ENA de Côte d'Ivoire assure à elle seule la formation de plusieurs catégories de cadres de la Fonction publique ivoirienne.



# Le Gabon et la Côte d'Ivoire consolident leur coopération dans le domaine de la Fonction publique



Madame Laurence Ndong, Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités de la République Gabonaise, a été reçue en audience le 07 mai 2026 par Madame Anne Désirée Ouloto épouse Lamizana, Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration de Côte d'Ivoire. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur du Gabon près la République de Côte d'Ivoire ainsi que des responsables de l'EPCA et du CAMPC, a permis aux deux personnalités d'échanger sur plusieurs sujets d'intérêt commun liés à la modernisation de l'administration publique, à la digitalisation des services administratifs, à la gestion des ressources humaines de l'État ainsi qu'au renforcement des capacités des agents publics. Madame Laurence Ndong a salué les avancées réalisées par la Côte d'Ivoire en matière de transformation administrative tout en réaffirmant la volonté du Gabon, sous l'impulsion du Président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, de bâtir une administration moderne, performante et davantage orientée vers les attentes des citoyens. Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération entre les structures de formation administrative des deux pays ainsi que sur le

partage d'expériences en matière de professionnalisation des agents publics. Madame Laurence Ndong a, par ailleurs, transmis les salutations fraternelles du Chef de l'État gabonais à son homologue ivoirien, Son Excellence Alassane Ouattara, avant d'adresser une invitation officielle à Madame Anne Désirée Ouloto à prendre part aux activités prévues au Gabon dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de la Fonction Publique du 23 juin prochain.



# Le Gouvernement accélère la modernisation de la gestion des ressources humaines de l'État



Le lundi 4 mai 2026 à Libreville, le Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, Madame Laurence Ndong, a présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier de consolidation des Termes de Référence et du Cahier des Charges du Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'État (SIGRH). Réunissant les responsables administratifs, les experts techniques ainsi que certains responsables des Centres de Gestion des Ressources Humaines des Forces de Défense et de Sécurité, cet atelier s'inscrit dans la dynamique de modernisation de l'administration publique impulsée par le Président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema. Pen-

dant quatre jours, les participants ont travaillé sur les questions liées au recrutement, à la gestion des carrières, aux stages professionnels, à la validation des actes administratifs et au rôle des Directions Centrales des Ressources Humaines. L'atelier vise notamment à consolider les documents structurants du projet, clarifier les procédures administratives et garantir leur conformité juridique. À terme, le SIGRH permettra de moderniser la gestion des ressources humaines de l'État, de réduire les délais de traitement des dossiers administratifs et de renforcer la transparence au sein de l'administration publique.



# Le Gouvernement prépare la validation du Répertoire Interministériel des Métiers de l'État Gabonais



Le 30 avril 2026, le Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, Madame Laurence Ndong, a présidé l'atelier de présentation du Répertoire Interministériel des Métiers de l'État Gabonais (RIMEG) à l'auditorium du ministère. Cette rencontre a réuni les Secrétaires Généraux des différents départements ministériels, les responsables administratifs ainsi que les experts du projet. Inscrit dans la dynamique de modernisation de l'administration publique voulue par le Président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, le RIMEG vise à améliorer la gestion des ressources humaines de l'État à travers une approche basée sur les compétences et les métiers. Dans son allocu-

tion, Madame le Ministre a rappelé l'urgence de transformer l'administration publique afin de la rendre plus performante, plus lisible et davantage orientée vers les résultats. Présenté comme un outil structurant, le RIMEG permettra notamment de mieux identifier les métiers de l'État, clarifier les missions des agents publics et optimiser les parcours professionnels. Il constitue également une étape importante dans le processus de digitalisation et de modernisation de l'administration gabonaise. Au terme des travaux, le rendez-vous a été fixé au 13 mai 2026 pour l'atelier de validation du RIMEG avant son adoption et son déploiement progressif au sein de l'administration publique.

# Madame Laurence Ndong salue le bon déroulement des élections professionnelles

Dans le cadre des élections professionnelles, Madame Laurence Ndong, Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, a effectué une visite au centre de vote installé au sein de son département ministériel. Accompagnée du Secrétaire Général, Madame le Ministre a procédé à la consultation de la liste électorale avant d'échanger avec les agents mobilisés pour le scrutin. Elle s'est dite satisfaite du bon déroulement des opérations de vote, marquées par une organisation fluide, un climat apaisé et une forte mobilisation des agents publics. Dans son intervention, elle a rappelé que ces élections professionnelles constituent une étape historique dans le processus de consolidation du dialogue social voulu par le Président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema. Madame Laurence Ndong a également souligné l'importance de ce scrutin qui permettra aux partenaires sociaux de disposer d'une légitimité démocratique renforcée à travers des représentants librement désignés par

les agents publics. Saluant l'implication des différentes administrations mobilisées dans l'organisation du scrutin, elle a réaffirmé la volonté du Gouvernement de bâtir un dialogue social responsable, inclusif et durable au sein de l'administration publique.



# Rencontre avec les élèves administrateurs de l'ENA en stage au Ministère

Madame Laurence Ndong, Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, a échangé avec les élèves administrateurs de l'École Nationale d'Administration (ENA) actuellement en stage au sein du ministère. Cette rencontre a permis au membre du Gouvernement de rappeler aux futurs cadres de l'administration publique l'importance du professionnalisme, de la discipline, de l'éthique et du sens du service public dans l'exercice des fonctions administratives.

Madame le Ministre les a exhortés à cultiver l'excellence et à s'inscrire pleinement dans la dynamique de modernisation de l'administration publique impulsée par le Président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema. Elle a également souligné la place stratégique de la formation et du renforcement des capacités dans la construction d'une administration plus performante, plus efficace et davantage orientée vers les attentes des citoyens.



# Le Gabon et l'Inde renforcent leur coopération dans la modernisation de l'administration publique



Le Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, Madame Laurence Ndong, a reçu en audience, le 13 avril 2026, le Haut-Commissaire de l'Inde au Gabon, Son Excellence Velagaleti Samuel David L. Surendra. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre le Gabon et l'Inde dans les domaines de la digitalisation de l'administration publique et du renforcement des capacités des agents publics. Le diplomate indien a notamment annoncé la mise à disposition de bourses de formation destinées aux agents publics gabonais ainsi que la possibilité d'organiser une mission préparatoire en Inde afin de définir les contours opérationnels de cette coopération. Madame Laurence Ndong a

salué cette initiative, rappelant que l'Inde constitue aujourd'hui une référence mondiale en matière de digitalisation et de nouvelles technologies. Elle a proposé la mise en place d'une convention pluriannuelle axée sur la formation continue des agents publics et la modernisation des procédures administratives. Les échanges ont également permis d'évoquer les opportunités de bourses d'études offertes aux étudiants gabonais. Cette audience traduit la volonté commune du Gabon et de l'Inde de consolider leur coopération au service de la modernisation de l'administration publique voulue par le Président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema.

# MENTION EDITORIALE

## Coordination Générale :

Mme Laurence **MENGUE ME NZOGHE**  
Epse **NDONG**

## Rédacteurs en Chef :

- M. Anicet Serge **ABESSOLO MBA**
- Mme Marie Colette **NGUEMA ABESSOLO**

## Supervision éditoriale :

- Lionel Leo **NDONG EYEGHE**
- Eric Tony **NZAMBA**

## Infographie :

- Ken **M'BOUROUKOUNDA**
- Alain **BIKE**

## Photographe:

- Michel **NZE ONDO**
- Omar Ibn **OMANDA**

## CITATION

« Un bon agent public est celui qui place l'intérêt général au-dessus de ses intérêts personnels. »

*Thomas Sankara*

## La Concorde

### Refrain :

Uni dans la Concorde et la fraternité  
Éveille toi Gabon, une aurore se lève,  
Encourage l'ardeur qui vibre et nous  
soulève !

C'est enfin notre essor vers la félicité.  
C'est enfin notre essor vers la félicité.

Éblouissant et fier, le jour sublime monte  
Pourchassant à jamais l'injustice et la  
honte.

Qu'il monte, monte encore et calme nos  
alarmes, qu'il prône la vertu et repousse  
les armes.

### Refrain

Oui que le temps heureux rêvé par nos  
ancêtres arrive enfin chez nous, réjouisse  
les êtres, et chasse les sorciers, ces  
perfides trompeurs.

Qui sèment le poison et répandent la  
peur.

### Refrain

Afin qu'aux yeux du monde et des na-  
tions amies le Gabon immortel reste digne  
d'envie, Oublions nos querelles, ensemble  
bâtissons l'édifice nouveau auquel tous  
nous rêvons.

### Refrain

Des bords de l'Océan au cœur de la forêt,  
Demeurons vigilants, sans faiblesse et  
sans haine !

Autour de ce drapeau, qui vers l'honneur  
nous mène, saluons la Patrie et chantons  
sans arrêt





Ministère de la Fonction Publique et  
du Renforcement des Capacités